

20.01.2012

## Communiqué de presse

### COFINOGA, une tragédie qui s'annonce

**Michel SAINTE-MARIE, Député-Maire de Mérignac, Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général de la Gironde et Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional d'Aquitaine expriment leur plus vive désapprobation suite à l'annonce de la suppression de près de 500 emplois au sein de Laser Cofinoga, dont 380 à Mérignac.**

Laser Cofinoga créé en 1968 est une filiale détenue par le groupe Laser à 100%. Les deux actionnaires principaux de ce groupe sont : la BNP Personnel Finance (BNP Paribas) et les Galeries Lafayette.

Laser Cofinoga détient plusieurs filiales connues du grand public comme Médiatis ou Omnios et elle employait en 2010, 5900 personnes au total.

Le chiffre d'affaires du groupe Laser Cofinoga était en 2011 de 550 millions d'euros. Ce dernier a dégagé au 1<sup>er</sup> semestre 2011 un résultat net de 35 millions d'euros après avoir été bénéficiaire pendant 43 années consécutivement. Cofinoga et ses salariés ne sont donc pas un boulet pour ses actionnaires.

Laser Cofinoga est un des principaux employeurs de l'agglomération bordelaise et le premier employeur de la Ville de Mérignac où est concentré l'essentiel de ses services.

Les deux actionnaires de Laser Cofinoga, BNP Paribas et Galeries Lafayette, ont les moyens financiers et économiques pour empêcher la réalisation de ce plan social mais également pour mettre en place une véritable stratégie de développement permettant de dépasser la nouvelle donne induite par la loi Lagarde. Cette dernière ne peut d'ailleurs être qu'une explication partielle aux difficultés rencontrées par Cofinoga, puisque d'autres prêteurs à la consommation ont su s'adapter à ces évolutions, comme Cetelem, autre filiale de la BNP.

Ayant fait récemment l'objet d'une forte recapitalisation par l'Etat sous forme de 5 milliards d'actions de préférence, il est impensable que BNP Paribas ne mobilise pas l'ensemble de son groupe pour soutenir sa filiale et son personnel.

Il est indispensable que le gouvernement se saisisse de ce dossier pour empêcher que les salariés mérignacais de Cofinoga fassent les frais de licenciements dictés par les seuls intérêts de la finance.

Ensemble et comme ils l'ont fait en faveur de la Sogerma et de Ford, Michel Sainte-Marie, Alain Juppé, Vincent Feltesse, Philippe Madrelle et Alain Rousset apporteront leur actif soutien aux salariés de Cofinoga et à leurs familles.

#### Contacts presse :

- Ville de Mérignac, **Bernard Gauban** : 06.89.66.38.78 / b.gauban@merignac.com
- Communauté Urbaine de Bordeaux, **Alain Lamaison** : 06.16.33.78.12 / 05.56.99.85.29 / alamaison@cu-bordeaux.fr
- Conseil Régional d'Aquitaine, **Rachid Belhadj** : 06.18.48.01.79 / 05.57.57.02.75 / presse@aquitaine.fr
- Conseil Général de la Gironde, **Séverine Laverny** : 06.10.78.76.02 / 05.56.99.33.59 / s.laverny@cg33.fr - **Brigitte Botte** : 06.23.83.92.36 / b.botte@cg33.fr
- Ville de Bordeaux, **Nicolas Corne** : 05.56.10.21.73